

**Fiche de poste Agent de développement  
Comité Régional Île-de-France Handisport**

<b>Intitulé du poste</b>	<u>Agent de développement</u> - animation et promotion des activités physiques et sportives en faveur des personnes en situation de handicap moteur et sensoriel.
<b>Finalité du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer, coordonner et animer les activités Handisport sur la région Ile de France en relation avec les comités départementaux handisport.</li> <li>- Mettre en œuvre, au niveau régional, le programme d'action visant à développer les activités physiques et sportives de personnes handicapées motrices et sensorielles, dans le but notamment de créer ou de développer des associations sportives et les sections Handisport au sein de clubs dits « valides ».</li> </ul>
<b>Missions du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer de commissions sportives régionales (organisation de compétitions, journées de détection, formation, suivi des sportifs).</li> <li>- Animer les activités physiques et sportives au sein de structures spécialisées.</li> <li>- Participer aux manifestations sportives, sensibilisations, formations, évènements et stages Handisport.</li> </ul> <p>Ces missions peuvent être amenées à évoluer selon le profil de l'agent et la demande des élus.</p>
<b>Compétences requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissances en activités physiques adaptées.</li> <li>- Connaissance du mouvement sportif et en particulier du Handisport.</li> <li>- Connaissance du territoire d'Ile-de-France.</li> <li>- Bonne maîtrise de Word et Excel.</li> <li>- Aptitude au travail en équipe.</li> <li>- Qualités d'écoute et relationnelles.</li> <li>- Travail en autonomie, prise d'initiatives, force de proposition.</li> </ul>
<b>Conditions et durée du Contrat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 35h</li> <li>- CDI : poste à pourvoir dès que possible.</li> </ul>
<b>Rémunération</b>	- Rémunération convention collective national du sport Groupe 4 ou groupe 5 en fonction de l'expérience.
<b>Formation requise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- STAPS APA (Master de préférence, Licence acceptée) / DEJEPS Handisport.</li> <li>- Expérience professionnelle très vivement souhaitée.</li> <li>- Une connaissance de la LSF serait un plus.</li> </ul>
<b>Autre requis</b>	- Permis de conduire B, obtenu depuis 2 ans minimum

Les candidatures sont à adresser par courriel au Comité Régional Île-de-France Handisport **au plus tard le vendredi 9 février 2024** à [iledefrance@handisport.org](mailto:iledefrance@handisport.org)